

POSITIONS DE RECHERCHE s'emploie à faire état de l'actualité de la recherche scientifique dans ses expressions empiriques ou théoriques, ponctuelles ou génériques. Le propos de la rubrique amène, comme c'est le cas pour cette nouvelle édition, la présentation des données récentes et des questionnements en voie de redéfinition.

Si le thème de l'émigration polarise l'attention des décideurs et chercheurs depuis les années soixante, certains aspects du phénomène comme l'intervention économique des émigrés maghrébins dans leurs sociétés d'origine ont été jusqu'ici rarement étudiés.

Désormais, par-delà les analyses quantitatives permettant de saisir les flux de main-d'oeuvre dans leur globalité, plusieurs études de terrain menées dans des foyers de départ s'attachent à mesurer les impacts de cette mobilité.

## LES EFFETS DE L'EMIGRATION SUR LES SOCIÉTÉS DE DÉPART AU MAGHREB : NOUVELLES DONNÉES, NOUVELLES APPROCHES.

A propos de :

**Etude des mouvements migratoires du Maroc vers la Communauté Européenne**, Rapport final préparé dans le cadre du Groupe d'Etudes et de Recherches Appliquées (G.E.R.A.), Rabat, janvier 1992, 199 p.

**Analyse des mouvements migratoires dans le sud et le sud-est du bassin méditerranéen en direction de la CEE : le cas de la Tunisie**, Rapport définitif, Tunis : CERES, septembre 1992, 225 p. + annexes

**The Effects of International Labor Migration on the Maghrib**, Actes du colloque organisé par la Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université de Tunis I, l'American Institute for Maghribi Studies (AIMS), le Center for Maghribi Studies in Tunis (CEMAT), Hammamet, 21-25 juin 1993 (sous presse à l'Université de Tunis I).

Mostafa KHAROUFI  
est sociologue et  
géographe, chercheur à  
l'IRMC et coordinateur du  
programme Espaces-  
frontières et dynamiques socio-  
culturelles au Maghreb.

Des institutions et chercheurs maghrébins et étrangers ont répondu à deux appels d'offre de la Commission des Communautés Economiques Européennes sur l'"analyse des mouvements migratoires dans le sud et le sud-est du bassin méditerranéen en direction de la CEE" et au programme d'un colloque organisé conjointement par l'Université de Tunis I, l'American Institute for Maghribi Studies (AIMS) et le CEMAT (Center for Maghribi Studies in Tunis) sur le thème : *The effects of International Labor Migration on the Maghrib*.

A l'issue de ces manifestations, trois documents viennent faire le point sur le thème de la rétroaction de l'émigration dans les sociétés maghrébines. Ils sont donc le résultat d'opérations scientifiques qui se sont déroulées presque simultanément partageant un même thème ainsi qu'une orientation nouvelle dans son traitement. Sur la base de ces documents encore à l'état de "littérature grise"<sup>1</sup>, il s'agit ici de restituer une convergence parfois problématique d'axes de recherches plutôt qu'un essai de synthèse.

Mais, comment présenter de manière concise ces recherches sans risquer la redite alors que la littérature sur l'émigration est déjà pléthorique ?

<sup>1</sup> Les recherches ayant alimenté le rapport sur l'émigration au Maroc ont fait en partie l'objet d'une publication au sein d'un numéro spécial de la *Revue de Géographie du Maroc*, Volume 15, n°1 et 2, janvier-décembre, Rabat : Publication de l'Association Nationale des Géographes Marocains et de la Faculté des Lettres et des Sciences humaines, 1993.

D'une part, les trois documents mettent en lumière la participation active et massive du Maghreb au système des migrations internationales du travail : plus de deux millions de maghrébins vivent et travaillent en Europe, soit l'équivalent de 7,6% de la population active du Maroc, 7,3% de l'Algérie et 9% de la Tunisie.

D'autre part, l'originalité des approches, les données actuelles collectées auprès d'organismes concernés par l'émigration tels que les Offices des travailleurs à l'Etranger, les Banques, les organismes d'épargne, etc., sont complétées par des enquêtes effectuées entre 1990 et 1991 et composent une actualisation des problématiques comme des évaluations statistiques.

Ces travaux abordent la question migratoire sous de multiples aspects : la structure des flux, leurs origines géographiques, les aspects quantitatifs, les causes de la mobilité vers les pays européens ; ils mettent également l'accent sur ses conséquences économiques et sociales sur les campagnes, les villes et sur les mutations des structures familiales dans les pays d'origine.

Cependant, les aspects présentés dans cette note seront volontairement limités aux changements dans les schémas migratoires, au rôle joué par les retombées de l'émigration sur l'urbanisation des campagnes, premières pourvoyeuses de migrants ainsi que sur les villes elles-mêmes, lieux privilégiés de l'investissement des capitaux de travailleurs émigrés.

**Privilégier les études pluridisciplinaires et combiner les approches quantitatives et qualitatives ?**

Les recherches, en particulier dans le cas des contributions au colloque de l'université de Tunis I-AIMS-CEMAT, sont le fait de chercheurs d'horizons divers. Economistes, sociologues, géographes, anthropologues et psychologues associent les analyses quantitatives à caractère global et les résultats d'observations et d'investigations directes qui accordent un large volet à la dimension humaine<sup>2</sup>.

Alors que l'approche géographique prédomine dans le rapport sur l'émigration marocaine, privilégiant les études *in situ* en milieu rural et urbain, le cas tunisien conjugue des analyses à caractère macro-économique avec celles de l'espace. Les recherches, de manière générique, précisent comment l'émigration dans ses effets perceptibles aussi bien dans les campagnes que dans les villes, a pu améliorer le niveau de vie et l'habitat.

Les études quantitatives créent les matrices et dessinent les flux ; les recherches qualitatives, effectuées dans les principales zones émettrices de main-d'oeuvre, fournissent des informations récentes sur les retombées socio-économiques de l'émigration. Il est à souligner que les mouvements d'argent et de marchandises font l'objet d'appréciations divergentes ; en l'occurrence les chercheurs restent confrontés aux limites des outils et instruments d'analyse face au repérage des transferts qui empruntent les voies informelles.

**L'élargissement des champs migratoires**

Dans un contexte méditerranéen en mutation, quelles sont les causes internes et internationales qui sous-tendent les mouvements de population et quelles sont les approches utilisées pour les expliquer ?

Pression démographique sur les ressources disponibles, chômage, déséquilibres régionaux, développement inégal entre les rives sud et nord de la Méditerranée et liens de dépendance, contre-effets de la colonisation sont autant d'éléments qui axiomatisent le modèle répulsion/attraction souvent mis en avant pour déterminer les causes de l'émigration dans une optique fonctionnelle.

L'élargissement des champs migratoires, aussi bien des zones de départ que de celles d'arrivée, et les changements socio-démographiques et professionnels de la population migrante révèlent les mutations survenues au sein du bassin méditerranéen et une complexité croissante des mobilités internes et internationale des personnes.

Les migrations ont affecté dans un premier temps et jusqu'aux années 1970 principalement les campagnes, jouant un rôle essentiel dans la rétention de l'exode rural en assurant un soutien matériel aux communautés villageoises. Elles n'ont cessé depuis de concerner toutes les régions du Maghreb. De même, la structure

2) On aura idée du panorama disciplinaire parcouru à l'évocation de quelques unes des communications proposées : "La survalorisation de l'émigré au détriment de l'image paternelle dans le milieu traditionnel marocain" ; "L'influence de la migration sur les relations familiales des femmes tunisiennes" ; "Femmes au pays : suppléantes de l'absent" ou "chefs" de "ménages ?", etc.

Selon le parti-pris de cette note, mais pour des raisons de cohérence, il n'y a pas lieu ici d'en reprendre un inventaire raisonné.

de la population migrante a changé : le regroupement familial, autorisé selon diverses modalités par les pays d'accueil, a entraîné un rajeunissement et une féminisation plus prononcés des contingents maghrébins (KHAROUFI, 1990). La fermeture des frontières des pays de destination préférentielle comme la France, motive de nouvelles stratégies migratoires, changeant la nature des séjours des migrants en Europe depuis le milieu des années 1970. Aussi, à l'émigration-rotation de l'entre-deux guerres ont succédé des séjours plus longs. En France, l'installation familiale considérée comme une voie de promotion économique, a remplacé l'émigration solitaire qui s'est tournée principalement en direction du sud de l'Europe, Espagne et Italie, au début de cette décennie, avec pour conséquence une présence massive de la communauté marocaine dans ces deux pays. Alors que l'émigration algérienne concentre 90% de ses effectifs en France, pour les Marocains, l'Espagne et l'Italie constituent depuis quinze ans des destinations particulièrement attractives (LOPEZ-GARCIA, 1993 ; ALLIEVI et DASSETO, 1993).

Tableau (1)

Résidents maghrébins en Europe

	Algériens	Marocains	Tunisiens	Total
France 90	820 900	516 400	202 600	1 539 900
Belgique 89	10 644	138 417	6 247	155 308
Hollande 90	600	148 000	41 234	189 834
Allemagne 89	5 924	61 848	24 292	92 064
Italie 90	4 041	77 971	2 400	84 412
Espagne 89	675	14 885	291	15 851
Suisse 89	2 185	2 018	2 705	7 208
Suède 89	5 00	1 200	1 000	2 700
Total	845 469	960 739	280 769	2 086 977

Source : LOPEZ-GARCIA B., *Immigration maghrebi en Espana*, Madrid : Mapfre, 1993, p. 32

Les ressortissants maghrébins représentent dans les pays de la Communauté Economique Européenne 14,5% de la population étrangère, 21,2% de la population étrangère extra-européenne et 0,62% de la population totale.

Si les retours définitifs volontaires et leurs effets sur les sociétés maghrébines restent mal connus, les recensements de populations permettent de saisir les variations d'ensemble de la population étrangère et le nombre de sorties définitives des pays d'accueil. La série statistique qui suit précise cette donnée migratoire à partir de la France, pays qui a tenté de mettre en place depuis 1975, des politiques de retour des migrants dans leurs sociétés d'origine.

Tableau (2)

Maghrébins ayant bénéficié de l'aide à la réinsertion dans la société d'origine (1984 - 1991)

	Travailleurs	Conjoints	Enfants	Ensemble des bénéficiaires
Algériens	12 622	2 691	9 056	24 369
Marocains	3 993	1 012	3 013	8 018
Tunisiens	1 736	827	2 388	4 951
Total	18 351	4 530	14 457	37 338

Source : Office des Migrations Internationales, rapporté par TALHA L. *Migration externe et régulation interne : la dynamique des effets réciproques*, Communication au colloque *The Effects of International Labor Migration on the Maghrib*, Hammamet, 21-25 juin 1993, p. 18, (disponible au CEMAT-Tunis)

Les départs des travailleurs sont comptabilisés dès la fin des années 1970 : 34 300 entre 1979 et 1984 contre 41 005 entre 1984 et 1989. Ils s'effectuent souvent après une longue expérience migratoire (plus de dix ans pour 60% des migrants) et semblent avoir des retombées positives à l'échelle locale. Dans le cas de la Tunisie, ils ont été à l'origine de la création de près de 1816 petites entreprises entre 1975 et 1984, contre 2444 entre 1987 et 1991. Toutefois, la portée géographique des investissements liés aux retours semble accentuer un déséquilibre régional entre les régions du sud qui n'en reçoivent qu'une faible part (11%) et le Sahel tunisien mieux loti en infrastructures (25%).

En drainant plus de deux millions de personnes hors des marchés maghrébins du travail, l'émigration alimente en retour d'importants flux financiers vers les pays de départ. Les épargnes en capitaux et biens de consommation effectuées par les travailleurs à l'étranger représentent des ressources dont l'effet direct sur les économies et les sociétés maghrébines est indéniable.

Tableau (3)

Transferts d'épargne des émigrés résidant en France  
(en million de francs français)

	1971	1978	1984	1986	1987	1988	1989	1990
Algérie	778	426	34	41	23	14	13	17
Maroc	363	1 644	4 091	4 953	4 583	4 322	4 281	5 452
Tunisie	135	400	193	601	742	411	401	461
Total	1 276	2 470	4 318	5 595	5 348	4 747	4 698	5 930
Maghreb								

Source : TALHA L. "Migration externe et régulation interne : la dynamique des effets réciproques", in *The Effects of International Labor Migration on the Maghrib*, op. cit., p. 41, (disponible au CEMAT-Tunis)

Quoique substantielles, ces estimations, du reste limitées uniquement à la France, n'intègrent pas les transferts en nature difficiles à appréhender, comme ces marchandises rapportées par le migrant en vacances (commerce des valises), les envois d'argent par voies informelles et les pratiques de compensation financière (achat de biens par l'émigré pour des compatriotes, réglés par ces derniers en monnaie du pays d'origine).

Considérant le volume de ces remises en devises, les gouvernements maghrébins adoptent des mesures d'encouragement des rapatriements : primes, maintien d'un taux de change favorable impliquant plusieurs banques ainsi que les services des Postes, notamment au Maroc et en Tunisie. Un contraste frappant est toutefois souligné entre le comportement de transferts des Algériens d'un côté, et des Marocains et Tunisiens de l'autre. Alors que les premiers n'ont expédié officiellement en Algérie en 1990 qu'une somme équivalente à 27 francs par personne, les Marocains ont envoyé pour la même année environ 9 300 francs par personne (TALHA, 1993, p. 36). L'évolution économique et les politiques de l'émigration de chaque pays du Maghreb semblent être déterminantes des stratégies de l'expatrié. Si le Maroc affiche un souci de favoriser un rapatriement maximum de fonds des migrants, dans le cas de l'Algérie, les études soulignent l'absence d'une politique attractive de l'épargne des ressortissants travaillant à l'étranger. La politique économique de l'Algérie, longtemps basée sur l'accumulation rentière et les ressources pétrolières et l'instabilité de la monnaie locale, expliquent en grande partie le caractère peu significatif des transferts officiels.

Dans le cas du Maroc, les rentrées d'argent liées à l'émigration constituent la principale source de devise depuis la baisse des cours des phosphates, suivie en terme de postes par le tourisme. Elles couvrent même, depuis les années 80, le déficit commercial et jouent un rôle majeur dans l'amélioration de la situation économique du pays. Ainsi, les transferts bancaires des travailleurs émigrés marocains évalués à plus de 300 millions de dirhams en 1968 atteignent plus d'un milliard, cinq ans plus tard, et 16,5 milliards en 1990. En 1987, le montant moyen de

transfert mensuel d'un émigré marocain était de 2211 dirhams, soit trois fois le salaire minimum dans le pays la même année (G. E. R. A. , 1992, p. 86 et p. 88).

En Tunisie, les transferts évalués par la Banque Centrale enregistrent une croissance soutenue durant les premières années de la décennie 1970 (22 millions de dinars en 1971 ; 58,7 millions de dinars en 1975) occupant le troisième rang des rentrées de devises après les exportations des hydrocarbures et ici encore le tourisme.

Quant au regroupement familial, il ne semble pas avoir entraîné de réduction ni modifié les motivations des travailleurs émigrés, notamment les Marocains. Les migrants dont la famille est restée sur place (les 2/3 des Marocains à l'étranger) continuent à adresser d'importantes sommes d'argent en exerçant des pressions sur leurs dépenses ; les raisons qui les ont poussé à partir sont plus proches et le capital thésaurisé pourrait bien servir de justificatif au choix de l'exil et expliquer la forte propension des migrants marocains à envoyer de l'argent au pays (89% des Marocains interrogés contre 78% chez les Algériens).

La cartographie est l'outil courant de repérage des destinations premières des envois de fonds dans l'espace géographique du pays. L'aspect macro-économique est restitué, dans le cas de la Tunisie, par une série de cartes et tableaux indiquant la répartition des transferts par mandat postal sur plus de quinze ans (1975 à 1991). Les gouvernorats et régions où s'expriment encore de fortes traditions de solidarité familiale et qui disposent d'une importante colonie de migrants à l'étranger, à l'instar de Médenine et Tataouline, reçoivent le plus de fonds (464 000 mandats pour un montant de 18 millions de dinars en 1975).

#### Impact en milieu rural et valorisation du foncier

L'importante participation de la main-d'oeuvre rurale à l'émigration en Europe (entre 1960 et 1974, 75% à 85% des émigrés marocains étaient originaires des campagnes) fournit des éléments explicatifs des attitudes économiques des migrants. Cette émigration sélective se caractérise par une grande attaché des hommes à leur milieu d'origine même si elle génère des effets inégaux sur les campagnes.

Si certaines thèses mettent l'accent sur des impacts indiscutables mais hétérogènes dans les campagnes, d'autres soulignent leurs effets largement positifs. A la diversité des milieux ruraux correspond une variété d'attitudes. Lorsque l'émigration n'a pas entraîné un phénomène de décongestion démographique, elle est susceptible d'insuffler une dynamique à l'agriculture par l'achat de matériel agricole, l'amélioration des cheptels, l'acquisition de propriétés foncières, etc. Par ailleurs, les conditions écologiques, la taille de la propriété foncière, le rapport aux ressources hydrauliques, sont des facteurs qui déterminent les investissements.

A défaut de data concernant l'Algérie, on souligne dans le cas marocain et tunisien un penchant de plus en plus prononcé vis-à-vis de l'activité agricole. Depuis les années 80, en Tunisie c'est la mise en valeur de nouvelles zones d'arboriculture fruitière qui attire les émigrés. Ce choix a permis une valorisation de la terre et un regain du secteur agricole manifesté par l'extension de la motricité et des cultures irriguées dans les foyers de tradition migratoire. Ces derniers connaissent un processus de transformation induit par la diffusion rapide des flux monétaires et un mode de vie propagé par les migrants. Les recherches concernant l'évolution de la relation homme/espace au sein des campagnes indiquent que le système d'autoconsommation cède la place à un système d'échange favorisant l'apparition de structures bancaires dans les villages, à l'exemple du nord-ouest marocain et du sud tunisien (SIMON, 1979, p. 7-8).

Jusque dans la conception du bâti, on note l'adoption de modèles de construction citadins de la maison individuelle (sans cour intérieure dotée d'un rez-de-chaussée à usage économique) et le recours à des matériaux de construction standards (fer, béton armé, briques, etc.) ainsi que la recherche d'un certain luxe (carrelage, faïence, cuisine équipée...). Les relevés des signes extérieurs des investissements des émigrés dans le secteur de la construction et celui des commerces et services rejoignent la description de l'organisation du logement, du mobilier et autres éléments de décoration et de confort : équipement sanitaire, électroménager, etc. (AIT HAMZA, 1993). Le bâti est désormais en rupture avec les modèles de construction locaux ; les modifications des plans des maisons, l'adoption de nouveaux modes architecturaux sont ici les indicateurs d'une "aspiration à la modernité".

En outre, l'émigration a accéléré le phénomène du salariat dans de grands foyers de départ comme le Nefzaoua (sud tunisien) qui connaît une distorsion du marché de l'emploi et une prééminence du secteur du bâtiment parfois au détriment de l'agriculture par raréfaction de la main-d'oeuvre agricole.

La propension à la construction de logements par les émigrés est souvent soulignée. Corrélativement, ce secteur semble mobiliser une large part des transferts des travailleurs à l'étranger tandis que, à l'exemple d'autres régions dans le monde arabe, les investissements productifs directs dans les campagnes d'origine sont rares. La préparation d'une réinsertion ou d'une retraite dans le pays d'origine s'accompagne de capitalisations destinées à acquérir un logement. Leur conséquence sur le développement économique de zones rurales s'est principalement limitée, selon certaines études, à l'amélioration des revenus des anciens émigrés et au renforcement du pouvoir d'achat de leurs familles : ceci a profité particulièrement aux commerces régionaux et au secteur local du bâtiment (MEYER, 1991, p. 198).

Ces transformations, ajoutées à la montée des prix des lots de terrain à l'intérieur des petites bourgades en profonde mutation, vont jusqu'à remettre en question les critères de classement des localités urbaines faisant des émigrés les principaux producteurs d'espace. La juxtaposition d'équipements collectifs implantés par l'État avec l'argent des émigrés permet une croissance des bourgs facilitant leur accès au statut urbain, une diversification de leur économie ainsi qu'une diffusion des flux vers leurs propres arrières pays : implantation de structures bancaires, hôtellerie, bains, dispensaires, etc. Ces changements sont perceptibles aussi bien au nord du Maroc qu'en milieu oasien tunisien où une urbanisation parfois anarchique entraîne par ricochet l'épanouissement de secteurs économiques comme les briqueteries, ainsi que l'émergence de branches jusque-là mineures au Maghreb, telles que les ateliers de menuiserie d'aluminium. Ces mutations sont plus significatives encore lorsqu'elles touchent des régions sans grandes "traditions urbaines" comme la montagne du Rif, où des bourgs, jusque-là sièges de souks hebdomadaires connaissent une très sensible croissance de la construction (BERRIANE et HOPFINGER, 1993, pp. 143-163).

**Effets productifs ou  
improductifs en milieu  
urbain**

Manifestement, le thème récurrent du logement amène les chercheurs à s'interroger sur sa place dans le projet migratoire. Leurs investigations montrent l'ampleur de la pression et les spéculations auxquelles prennent part les migrants en milieu urbain. La masse monétaire issue de l'émigration figure principalement comme facteur d'incitation au secteur immobilier qui apparaît comme réceptacle privilégié des fonds et une assurance contre l'inflation. Elle participe au renforcement de la valeur sociale du logement et génère une forte spéculation immobilière. Dans certains foyers migratoires, tel Msaken en Tunisie, l'indice principal d'urbanisation est le logement des émigrés dominant le paysage citadin (BOUBAKRI, 1984, pp. 87-99).

En analysant la participation active et substantielle de l'émigration au processus d'urbanisation, les études comblent un vide dans le cas du Maroc, où l'on note la rareté de travaux traitant intégralement des effets des migrations internationales sur les villes. Celles-ci, bien que ne fournissant que tardivement les effectifs de l'émigration, représentent un lieu privilégié pour les retours temporaires ou définitifs. Ce n'est pas le cas de la Tunisie où les épiphénomènes liés à l'émigration et l'occidentalisation des modes de vie jouent un rôle décisif dans les mutations profondes des villes (BOUBAKRI, 1993 ; SIMON, 1990).

Une comparaison entre les foyers de forte émigration et les zones peu touchées par la mobilité internationale permet d'appréhender la portée des retombées de l'émigration sur l'urbanisation. Ainsi, entre 1975 et 1984, les travailleurs tunisiens à l'étranger ont participé à 40% dans les 1050 logements construits (CERES, 1992, p. 160). Aussi bien au Maroc qu'en Algérie, les autorités réservent obligatoirement 10 à 20% des lotissements publics aux émigrés (SIMON, 1985, p. 92).

Si les auteurs insistent sur les effets positifs de la thésaurisation sur le développement de certains secteurs de l'économie, dont celui du bâtiment, d'autres démontrent résolument leur portée limitée comme investissement productif.

Toutefois, en investissant massivement dans le secteur du bâtiment, les émigrés maghrébins donnent à croire qu'ils sont polarisés par un secteur non productif. Or, l'immobilier est un maillon de la chaîne économique puisque, transitant par les circuits bancaires, une partie de cet argent quitte les régions d'origine et se réinvestit dans des zones déjà équipées en infrastructures et principalement les grandes villes.

Par-delà de nombreuses études sur l'émigration maghrébine en Europe, qui ont longtemps été l'apanage de disciplines comme la science politique et la sociologie, les recherches présentées ont initié diverses pistes et approches de la part d'autres disciplines comme la géographie, l'économie, la psychologie, l'anthropologie. Elles montrent que si les données quantitatives globales sont indispensables pour saisir le phénomène de l'émigration et ses effets, elles se révèlent limitées car elles ne s'intéressent que marginalement aux stratégies individuelles, collectives et "ethniques" qui sous-tendent le fonctionnement de l'économie familiale et les systèmes de solidarité. Pour apprécier ces éléments sous-jacents à l'émigration et dépasser le simple repérage des mutations de l'espace, le recours aux approches qualitatives de type anthropologique contribue à mesurer des changements culturels : adoption de modèles de consommation, de mode de vie qui veulent exprimer une "réussite sociale".

Les propositions répétées, de la part des spécialistes, de mettre en place des observatoires des flux migratoires soulignent d'une part, que la mobilité des populations est l'un des phénomènes où la prospective est la plus délicate en l'absence de données récentes ; d'autre part, que le sujet nécessite un affinement constant des approches car ses tendances oscillent entre le caractère inélectable et la régulation.

Mostafa KHAROUFI

### Repères bibliographiques

ALLIEVI Stefano et DASSETO Felice. - *Il Ritorno dell'Islam : I musulmani in Italia*. - Roma : Edizioni Lavoro, 1993

AIT-HAMZA Mohamed. - "Migration internationale du travail et urbanisation des espaces oasiens : Kelaat Mgouna", *Revue de géographie du Maroc*, numéro spécial, volume 15, n° 1 et 2, janvier-décembre, 1993, pp. 127-140

BENCHRIFA Abdellatif. - "Migration extérieure et développement agricole au Maroc : Etat de la connaissance, observations empiriques récentes, et perspectives de recherches futures", *Revue de géographie du Maroc*, numéro spécial, volume 15, n° 1 et 2, janvier-décembre, 1993, pp. 51-89

BERRIANE Mohamed et HOPFINGER Hans. - "Impact de la migration internationale du travail sur la croissance du cadre bâti : Le cas du centre de Zghanghane", *Revue de géographie du Maroc*, numéro spécial, volume 15, n° 1 et 2, janvier-décembre, 1993, pp. 143-162

BOUBAKRI Hassen. - "Émigration commerciale en France et nouveaux comportements immobiliers à Ghomrassen". In : *Villes et migrations internationales dans le Tiers-Monde*, Poitiers : Centre Interuniversitaire d'Études Méditerranéennes, 1984, pp. 87-99.

BOUBAKRI Hassen. - "Émigration internationale, espaces et économies régionaux en Tunisie. Étude de cas : Msaken (Sahel tunisien)". - communication au colloque *The Effects of International Labor Migration on North Africa*, organisé par American Institute for Maghribi Studies (AIMS), Center for Maghribi Studies in Tunis (CEMAT), Hammamet, 21-25 juin 1993.

GARSON Jean-Pierre et TAPINOS Georges (sous la direction de). - *L'Argent des immigrés : revenus, épargne et transferts de huit nationalités immigrées en France*. - Paris : Presse Universitaires de France, 1981.

KHAROUFI Mostafa. - "Les maghrébins en France. Migrations de misère et tentatives d'insertion", In *Principales caractéristiques de la main-d'oeuvre émigrée et leurs effets sur les pays de départ et d'accueil*, Le Caire : Central Agency for Public Mobilization and Statistics (CAPMAS), 1992, pp. 567-586, (en arabe).

LOPEZ-GARCIA Barnabé. - *Immigracion maghربي en Espana*. - Madrid : Mapfre, 1993

MEYER Gunter. - "Retours et développement économique. Études de cas en Syrie, en République arabe du Yémen et en Égypte". In : *Les migrations dans le monde arabe*, ouvrage sous la direction de Gilbert BEAUGE et Friedman BUTTNER, Paris : CNRS, 1991, pp. 195-211.

SIMON Gildas. - "Travail en Europe et urbanisation des campagnes au Maghreb" In : *Urbanisation, réseaux urbains, régionalisation du Maghreb*, Tours : Conseil Scientifique de l'Université, Poitiers : Centre Interuniversitaire d'Études Méditerranéennes, 1979, pp. 5-14.

SIMON Gildas. - "Migrations internationales de travail et mutations urbaines dans le monde arabe", *Les Annales de la recherche urbaine*, n° 25, janvier 1985, pp. 88-95.

SIMON Gildas (Sous la direction de). - *Les Effets des migrations internationales sur les pays d'origine : le cas du Maghreb*. - Paris : SEDES, 1990

TAPINOS Georges Photios. - "Les migrations extra-communautaires et l'avenir des populations étrangères", *Cahiers du Centre d'Études sur les Mouvements Migratoires Maghrébins*, n° 2, 1993, Oujda : L'émigration marocaine vers l'Europe, pp. 23-38